



ACADÉMIE DE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection du 2nd degré

**Inspection pédagogique régionale
des Lettres**

Bureau 247

Affaire suivie par :

Anne BOULANGER

Anne.Boulanger@ac-reunion.fr

Catherine DAUMAS

Catherine.Daumas@ac-reunion.fr

Virginie PFEIFER

Virginie.Pfeifer@ac-reunion.fr

24 Avenue Georges Brassens

CS 71003

97743 ST DENIS CEDEX 9

À Saint Denis, le 10 septembre 2026

Mesdames et messieurs les professeurs de Lettres
s/c de mesdames et messieurs les chefs
d'établissement.

Lettre de rentrée 2026-2027 du collège des IA-IPR

Le collège des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux de La Réunion souhaite la bienvenue aux personnels d'enseignement et d'éducation nouvellement nommés dans l'académie et tient à remercier l'ensemble des équipes pédagogiques et éducatives pour leur engagement tout au long de l'année 2025-2026 au service de la réussite et de l'épanouissement de chaque élève.

La rentrée 2026 s'inscrit dans une logique de continuité et de consolidation. Elle n'est pas celle de nouvelles réformes structurelles, mais doit permettre à chacun de se recentrer sur le cœur de notre mission : **instruire et protéger**. Ces deux priorités, fixées par la circulaire nationale de rentrée s'inscrivent pleinement dans le Projet stratégique académique 2025-2029.

Dans un contexte démographique marqué par une diminution attendue de près de 1 800 élèves, le collège des IA-IPR poursuivra son accompagnement des établissements et des équipes au plus près de leurs besoins, en s'appuyant notamment sur les évaluations des acquis des élèves, la continuité des apprentissages et des parcours et le développement professionnel des personnels.

1. Instruire : recentrer notre action sur les apprentissages et la réussite de tous

La circulaire de rentrée place au premier rang de nos priorités pédagogiques **la maîtrise du langage et le développement du raisonnement scientifique**. Ces compétences fondamentales conditionnent l'accès aux savoirs, l'autonomie intellectuelle et la capacité des élèves à comprendre le monde.

La maîtrise du langage engage toutes les disciplines. La lecture, l'écriture, l'enrichissement du vocabulaire ainsi que la qualité de l'expression orale et écrite doivent faire l'objet d'une attention constante. La mise en place structurée et concertée du quart d'heure de lecture est suggérée à cette fin.

Dans le contexte réunionnais, la prise en compte du bilinguisme, notamment en s'appuyant sur la démarche contrastive entre français et créole, constitue également des leviers au service des apprentissages et de la réussite. L'apprentissage des langues est d'ailleurs une richesse pour l'élargissement des horizons des élèves autant que pour leur meilleure connaissance des langues régionales. Il peut s'appuyer sur le fort déploiement des accréditations ERASMUS+ dans l'académie ainsi que sur les relations se construisent sur la zone océan indien.

Le développement du raisonnement scientifique doit pareillement irriguer l'ensemble des enseignements. Observer, formuler des hypothèses, expérimenter, argumenter, démontrer et exercer son esprit critique sont autant de démarches à renforcer. À La Réunion, cette ambition s'accompagne notamment du développement des classes à horaires aménagés en mathématiques et sciences (CHAMS), de la Maison pour la Science et de la généralisation du plan ***Filles et maths*** qui nous invite à agir collectivement sur les déterminismes de genre dans les apprentissages comme dans les choix d'orientation.

Les **évaluations nationales** voient leur rôle renforcé à cette rentrée. En français et en mathématiques, elles concernent désormais tous les niveaux de l'école primaire ainsi que les élèves de 6e, 5e et 4e. Elles doivent constituer de véritables outils de pilotage pédagogique, permettant d'identifier les besoins, d'adapter les pratiques et de mesurer les progrès réalisés.

L'enjeu de cette rentrée est moins de multiplier les dispositifs que de **consolider ceux qui ont montré leur pertinence** et d'en renforcer l'impact sur les apprentissages. Une attention particulière sera ainsi portée aux **15 « Collèges en progrès »** de l'académie qui, après avoir élaboré leur feuille de route pluriannuelle à partir d'un diagnostic partagé, entrent désormais dans une phase de mise en œuvre et de suivi. Les inspecteurs référents et disciplinaires accompagneront les établissements concernés et contribueront à identifier et diffuser les pratiques efficaces.

Les priorités qui précèdent rencontrent une réalité nouvelle. : **l'usage de l'IA**. Les élèves utilisent les intelligences artificielles génératives, souvent hors de tout cadre, parfois pour se dispenser de l'effort que nous attendons d'eux. La réponse ne saurait être seulement technique.

Le parcours Pix IA devient obligatoire à cette rentrée 2026 pour l'ensemble des élèves de 4e, de seconde Il vise à faire comprendre le fonctionnement des IA génératives, à apprendre à formuler des requêtes pertinentes et à maîtriser la gestion des données personnelles, tout en développant un regard critique sur ces outils. La passation se déroule en classe, sous la surveillance d'un professeur, pour une durée de trente à 45 minutes par parcours, sans certification. Comme pour les évaluations nationales, sa valeur tiendra à l'exploitation que les équipes pédagogiques en feront. Il conviendra d'en arrêter la programmation dès les premières semaines, en conseil pédagogique et avec l'appui du référent numérique.

Ce travail prolonge nos priorités pédagogiques. Formuler une requête suppose de nommer avec exactitude ce que l'on cherche, ce qui relève de la maîtrise du langage. Confronter une production générée aux savoirs établis, en repérer les approximations, en vérifier les sources, c'est le sens du raisonnement scientifique. Une IA générative produit des énoncés probables, non des énoncés démontrés. Faire percevoir cette distinction contribue directement à la formation intellectuelle de nos élèves.

Le cadre d'usage ministériel fixe les conditions du recours en classe. L'IA peut assister l'expertise professionnelle des personnels, jamais la remplacer, et l'usage frugal demeure la règle. L'utilisation pédagogique des IA génératives par les élèves, limitée, encadrée et accompagnée par l'enseignant, est autorisée en classe à partir de la 4e. Au lycée, les élèves peuvent y recourir de manière autonome dans un cadre explicitement défini par l'enseignant.

Dans les établissements engagés dans « Collège en progrès », cette question trouve sa place dans le plan d'action, aux côtés des leviers retenus sur les fondamentaux. Ailleurs, le volet numérique du projet d'établissement en constitue l'ancrage. Pour se former, la communauté CREIA sur Magistère, un module d'initiation d'une heure sur Mentor et les scénarios recensés sur Édubase offrent des points d'appui immédiats.

Enfin, les nouveaux programmes qui entrent progressivement en vigueur portent une exigence accrue de progressivité, de structuration des apprentissages, de mémorisation et de compréhension. Les IA-IPR et les formateurs accompagneront les équipes dans leur appropriation et leur mise en œuvre.

2. Protéger : garantir un environnement favorable aux apprentissages

Instruire et protéger sont deux missions indissociables. Il ne peut y avoir d'apprentissages durables sans un environnement scolaire serein, sûr et respectueux de chacun.

L'amélioration du **climat scolaire**, la prévention et la lutte contre toutes les formes de violence et de harcèlement, la promotion de la santé physique et mentale, le développement des compétences psychosociales, l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité ainsi que la transmission des valeurs de la République constituent des priorités complémentaires.

Les compétences psychosociales ont vocation à être intégrées aux pratiques pédagogiques quotidiennes afin de favoriser l'engagement, la coopération, la persévérance et le sentiment d'efficacité personnelle des élèves. De même, la transmission des principes et valeurs de la République, au premier rang desquels la laïcité, la liberté de conscience et le respect d'autrui, demeure au cœur de notre mission éducative.

L'année 2026-2027 est **l'année de la santé**. De ce fait, les actions académiques en faveur de la santé seront renforcées : TSAF, Semaine de la Santé Académique, lutte contre les maladies vectorielles (chikungunya, dengue...), prévention des maladies cardio-vasculaires et du diabète notamment pour ces dernières avec des actions favorisant l'activité physique pour les élèves sédentaires, une alimentation saine et équilibrée... Nous encourageons chacun, à l'échelle de son établissement à s'impliquer dans les actions existantes ou à être porteur de nouveaux projets « santé ».

L'**École inclusive** constitue la première priorité du Projet stratégique académique 2025-2029. La rentrée 2026 marque une nouvelle étape puisque l'ensemble du territoire réunionnais est désormais couvert par les **pôles d'appui à la scolarité (PAS)**. Ils doivent permettre d'apporter plus rapidement des réponses adaptées aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ou leur parcours scolaire. Le collège des IA-IPR accompagnera les équipes dans le développement de pratiques favorisant l'accessibilité pédagogique. La formation « École pour tous », qui a déjà concerné près de 4 000 personnels depuis 2025, poursuivra parallèlement son déploiement.

Protéger les élèves suppose également de les accompagner face aux nouveaux enjeux liés au **numérique et à l'intelligence artificielle**. L'extension du dispositif « portable en pause » aux lycées et l'éducation aux médias et à l'information doivent contribuer à développer des usages raisonnés du numérique, à préserver la concentration et à renforcer l'esprit critique. Dans ce contexte, la maîtrise du langage, la

culture générale et le raisonnement scientifique sont plus que jamais indispensables à l'autonomie intellectuelle des élèves.

Enfin, **la relation avec les familles** constitue une dimension essentielle de cette protection. Informer, expliciter, dialoguer régulièrement et accompagner les parents lorsque les difficultés s'accumulent contribuent à construire la confiance nécessaire à la réussite des élèves, dans le respect du rôle et des responsabilités de chacun.

3. Les priorités du collège des IA-IPR dans l'accompagnement des équipes et des établissements

Au-delà de l'accompagnement disciplinaire, le collège des IA-IPR portera une attention particulière à quelques priorités transversales.

Faire des évaluations un outil de pilotage pédagogique.

Les inspecteurs accompagneront les établissements et les équipes dans une analyse collective des résultats aux évaluations nationales et aux examens afin d'identifier les difficultés, de fixer des priorités d'action et de mesurer les progrès. Cet accompagnement sera sans doute également très utile dans la campagne d'évaluation externe des établissements qui se poursuit dans sa deuxième vague concernant 27 établissements. Cette démarche devra également contribuer au renforcement des liaisons école-collège et collège-lycée.

Accompagner les parcours et lutter contre les déterminismes.

Permettre à chaque élève de construire progressivement son parcours et d'élargir le champ des possibles reste une priorité. Une attention particulière sera portée aux déterminismes sociaux et de genre ainsi qu'à la prévention du décrochage. Le plan Filles et maths, le développement des Plateformes Nouvelle Chance et les actions engagées en faveur de la persévérance scolaire constituent autant de leviers au service d'une orientation davantage choisie. Le dispositif Devoirs faits, toujours en vigueur, participe à cette dynamique en offrant aux élèves un cadre d'accompagnement du travail personnel propre à consolider les apprentissages, développer l'autonomie et réduire les inégalités qui peuvent peser sur les parcours.

Accompagner l'éducation au développement durable.

L'année 2026-2027 marque une nouvelle étape avec le déploiement du programme national **CLIMASCO**, dont La Réunion est une académie pilote. Jusqu'en 2029, ce programme accompagnera la formation des personnels, la production de ressources contextualisées et l'évolution des pratiques afin d'intégrer les enjeux du changement climatique et de la transition écologique dans les différentes disciplines. Le collège des IA-IPR contribuera à cette dynamique aux côtés du réseau académique des formateurs et référents EDD.

Faire de la formation un levier du développement professionnel.

L'académie poursuit le développement de parcours de formation répondant au plus près aux besoins des personnels et des territoires. Les formations d'initiative locale, en forte progression, permettront notamment d'accompagner les priorités de la rentrée : apprentissages fondamentaux, « Collèges en progrès », école inclusive, climat scolaire, prévention du harcèlement, EVARS, compétences psychosociales, valeurs de la République et laïcité, numérique éducatif et évolutions pédagogiques. Les IA-IPR contribueront, en lien avec l'EAFIC et les formateurs, à identifier les besoins et à inscrire le développement professionnel dans la durée.

Dans une académie qui accueille cette année près de **214 000 écoliers, collégiens et lycéens**, les évolutions démographiques, sociales, technologiques et environnementales nous invitent à adapter notre action sans jamais perdre de vue l'essentiel.

Instruire et protéger, c'est donner à chaque élève les savoirs, les compétences, la culture et les valeurs qui lui permettront de comprendre le monde, de penser par lui-même, de construire son avenir et de devenir un citoyen libre et éclairé.

Le collège des IA-IPR sait pouvoir compter sur l'engagement et le professionnalisme de chacune et chacun d'entre vous. Ses membres, dans leurs missions disciplinaires comme dans leur rôle d'inspecteurs référents des établissements, seront à vos côtés pour accompagner les équipes et contribuer collectivement à la réussite de tous les élèves réunionnais.

Le collège des IA-IPR souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire 2026-2027 et vous assure de son écoute et de son accompagnement.

Lettre de rentrée 2026-2027 des IA-IPR de Lettres

A l'occasion de cette nouvelle année scolaire, nous vous souhaitons une rentrée riche en projets, en échanges et en réussites avec vos élèves. Nous souhaitons la bienvenue à celles et ceux qui rejoignent notre académie, entrent dans le métier ou prennent de nouvelles fonctions. Nous remercions très chaleureusement chacune et chacun pour le travail accompli au quotidien ainsi que pour son engagement lors des périodes d'examens, particulièrement exigeantes. Cette force collective porte ses fruits : elle se reflète dans les résultats encourageants obtenus aux examens mais également dans la richesse et la diversité des projets menés. Ces initiatives contribuent à susciter l'engagement des élèves, à accompagner leurs progrès et à créer les conditions de leur réussite et de leur bien-être.

Dans notre académie, où la maîtrise des savoirs fondamentaux constitue une des priorités du projet stratégique académique 2025-2029, nous souhaitons attirer particulièrement votre attention sur trois enjeux :

- Partir des acquis des élèves pour construire les apprentissages ;
- Renforcer le travail collectif et la formation professionnelle ;
- Suivre les évolutions des programmes et des examens ;

I - Partir des acquis des élèves pour construire les apprentissages

A- Résultats aux examens

Les résultats académiques aux examens et aux évaluations nationales constituent des indicateurs précieux pour éclairer notre action collective.

	2026	2025
DNB	10,85	9,64

SERIE GENERALE		
DNB		
SERIE PRO	9,48	9,09
EAF série générale écrit	11,7	11,3
EAF série générale oral	13,7	13,7
EAF série technologique écrit	11,25	11,03
EAF série technologique oral	12,6	13,3
Spécialité HLP	12,1	12,1
Culture générale et expression	10,61	9,96

Le constat global montre une légère amélioration des résultats des élèves, cette analyse restant à affiner par établissement pour les accompagner au mieux.

B – Les priorités pédagogiques

1 – Renforcer les apprentissages fondamentaux au cœur de l’enseignement du français.

La maîtrise de la langue demeure une condition essentielle de la réussite scolaire et de l’émancipation de chaque élève. La circulaire de rentrée du ministre¹ donne en effet comme premier objectif pédagogique « l’acquisition du langage, c’est-à-dire de la capacité croissante d’élaborer une pensée complexe », qui « conditionne la compréhension du monde, la sérénité du rapport à l’autre et l’autonomie de la pensée »².

Lire, écrire, parler, écouter, enrichir son vocabulaire et raisonner sur la langue constituent des apprentissages qui se construisent dans la durée, par un enseignement explicite, progressif, régulier et spécifique.

➤ Lecture : comprendre, interpréter, apprécier

Nous vous invitons à porter une attention particulière à toutes les dimensions de la lecture : la compréhension, l’interprétation et l’appréciation. Les programmes de cycle 4 précisent que ces trois opérations de lecture se font simultanément et se renforcent mutuellement. Nous vous rappelons que les programmes de lycée et de collège invitent à privilégier la lecture d’œuvres intégrales, seul moyen de faire accéder l’élève à une expérience de lecteur qu’il pourra ensuite partager.

Une réflexion en équipe est attendue concernant la mobilisation des ressources (CDI, médiathèque, ressources numériques) favorisant chez l’élève l’appétence pour la lecture.

➤ Ecriture : régularité, progressivité, qualité et créativité

L’écriture doit trouver une place régulière dans les apprentissages. Le professeur multipliera les occasions d’écrire : écrits de travail, écrits personnels, créatifs ou argumentatifs, écriture courte et écriture longue. L’écriture doit permettre à l’élève tout à la fois de réfléchir, de mémoriser, de développer sa pensée et de construire progressivement une expression plus précise et plus maîtrisée.

¹ [Circulaire de rentrée 2026](#)

² [Circulaire de rentrée 2026](#)

➤ Oral : un objet d'apprentissage à part entière

L'oral constitue un véritable objet d'apprentissage. Prendre la parole, écouter, reformuler, argumenter, lire à voix haute, réciter et mettre en voix les textes sont des pratiques qui contribuent pleinement à la formation intellectuelle, culturelle et personnelle de l'élève. La maîtrise de l'oral constitue un véritable passeport pour la réussite sociale, professionnelle et citoyenne des élèves ainsi que pour leur épanouissement. L'oral doit donc faire l'objet d'une progression clairement définie, comme le précisent les programmes au collège et au lycée. Une nouvelle formation sur les pratiques éloquentes en cours de lettres est proposée pour travailler différentes modalités de l'apprentissage de l'oral.

➤ L'étude de la langue au service des compétences langagières

L'enseignement du vocabulaire, de la grammaire et de l'orthographe doit se faire de façon régulière, structurée et explicite. L'acquisition du vocabulaire gagne à être pensée dans tous les domaines du cours de français : lecture, écriture, oral et étude de la langue. Les mots rencontrés doivent pouvoir être mémorisés, organisés puis réemployés dans de nouveaux contextes.

De même, l'étude de la grammaire doit permettre aux élèves de comprendre progressivement le fonctionnement de la langue et de mobiliser leurs connaissances au service de la compréhension et de l'expression. La régularité des entraînements et des activités favorisant l'automatisation constitue un levier essentiel de progrès et ce d'autant plus que dans l'ensemble des examens une vigilance accrue est demandée aux correcteurs quant à la qualité rédactionnelle des copies.

2 – Assurer la continuité des apprentissages

➤ Le travail en équipe

Le travail en équipe disciplinaire permet d'élaborer des progressions harmonisées ménageant le nécessaire étayage des élèves en fonction de leur niveau de réalisation des compétences et une évaluation concertée, permettant de sécuriser les apprentissages et de mener les élèves à la réussite aux examens.

Les évolutions des programmes constituent enfin une occasion privilégiée de renforcer les échanges au sein des équipes. C'est la raison pour laquelle nous préconisons de suivre la visioconférence sur les nouveaux programmes de cycle 4 en équipe dans l'établissement.

La construction de progressions et d'évaluations communes, le partage de ressources, l'élaboration des stratégies concertées pour le développement des compétences langagières et particulièrement de la lecture, l'analyse des productions d'élèves et la réflexion sur les pratiques d'enseignement contribuent à assurer la cohérence des parcours, à sécuriser davantage les élèves par une plus grande prévisibilité de l'enseignement de français et à enrichir les pratiques professionnelles des enseignants.

Les rendez-vous de formation et les temps d'accompagnement proposés au cours de l'année permettront de revenir plus précisément sur ces différents enjeux et d'accompagner la mise en œuvre des nouveaux programmes.

Des formations spécifiques accompagneront vos réflexions sur l'enseignement du français dans un contexte où se développe l'utilisation de l'intelligence artificielle.

➤ Progressivité collège-lycée

Les nouveaux programmes nous conduisent à penser avec une attention renouvelée la **continuité des apprentissages entre les différents niveaux** au collège, mais il en va de même des apprentissages progressifs au lycée.

Cette continuité doit être perceptible dans la complexification progressive des textes proposés, dans les exigences d'écriture et d'expression orale, mais aussi dans l'acquisition du vocabulaire et dans l'étude de la grammaire et de l'orthographe.

Les attendus de fin d'année constituent à cet égard des repères précieux pour construire les progressions et différencier les pratiques en fonction des besoins des élèves.

Nous encourageons les enseignants à penser cette progressivité tant dans les liaisons écoles-collèges que dans les liaisons collèges-lycées qui sont souvent organisées à l'initiative des chefs d'établissements, accompagnés pour cela par les inspecteurs. N'hésitez pas à aborder ces sujets en conseil pédagogique ou en conseil d'enseignement pour favoriser le parcours des élèves.

➤ Différenciation et accompagnement

Chaque collège s'approprie les modalités d'accompagnement des élèves en fonction des moyens qui lui sont alloués. Ainsi, de nombreux collèges ont gardé en sixième, voire en cinquième, selon des modalités diverses, le dispositif « choc des savoirs » qui est devenu facultatif à la rentrée. Tous les établissements et les équipes ont élaboré, depuis l'année dernière, une stratégie de réussite en 4^o/3^o. Nous invitons donc les nouveaux collègues à interroger les équipes sur les modalités d'accompagnement choisies par l'établissement. L'hétérogénéité des classes, en collège comme en lycée, nous engage à penser des situations permettant à chacun d'entrer dans les apprentissages, de coopérer et de s'entraider tout en maintenant une **ambition commune élevée**.

L'observation régulière des acquis, l'explicitation des objectifs, la différenciation lorsque celle-ci est nécessaire et l'accompagnement progressif vers l'autonomie doivent permettre aux élèves de comprendre ce qu'ils apprennent, pourquoi ils l'apprennent, de le reformuler et de développer des stratégies pour progresser.

L'évaluation trouve pleinement son sens lorsqu'elle sert ce processus : elle permet d'accompagner les apprentissages, de rendre visibles les progrès et les nécessités de remédiation.

3 – Construire une culture littéraire commune et vivante

L'enseignement des Lettres doit permettre à tous les élèves de rencontrer des œuvres exigeantes, diverses et porteuses d'une véritable expérience de lecture et de la partager.

L'étude des œuvres intégrales, les lectures cursives, les groupements de textes et le dialogue avec les arts, les découvertes en quart d'heure de lecture contribuent à construire progressivement des repères littéraires et culturels solides. La culture littéraire contribue aussi au bien-être de chacun par une meilleure connaissance de soi et des autres.

Il importe en effet de ménager une place à la réception personnelle des œuvres. Inviter l'élève à exprimer ses impressions, ses émotions et son jugement, puis à les confronter au texte et à les justifier, à l'enrichir d'autres interprétations participe pleinement à la formation d'un lecteur autonome et éclairé.

C – Outils et ressources

1 – Les évaluations nationales

Les évaluations nationales obligatoires concernent désormais tous les élèves de la 6e à la seconde.

Nous invitons les professeurs à prendre connaissance du contenu des évaluations, même s'ils ne peuvent pas assister aux passations des épreuves. L'étude collégiale des résultats et le suivi des cohortes donnent aux équipes des éléments précieux pour construire une stratégie concertée d'accompagnement de tous les élèves. L'analyse individuelle et collective des résultats doit permettre de mieux cibler les remédiations. Le suivi de cohorte permettra d'identifier les blocages récurrents.

Les résultats sont disponibles dès le lendemain des passations et peuvent être remis aux équipes. Nous vous conseillons aussi de partager avec les collègues des autres disciplines le contenu de ces évaluations afin qu'ils prennent conscience que les compétences attendues doivent aussi être travaillées dans d'autres disciplines que le français. Le test spécifique sur le texte documentaire en est un bon exemple.

2 – Les concours académiques et nationaux

Différents concours permettent de diversifier et soutenir les pratiques de lecture, d'écriture et d'oral. La DAAC a recensé tous les concours auxquels peuvent participer les élèves, collectivement ou individuellement. Nous ne pouvons que vous conseiller d'engager les élèves dans un projet, qui pourra participer à la cohésion d'une classe et révéler des talents parfois ignorés et à rapprocher aussi les familles de l'école.

Vous en trouverez la liste ici :

<https://www.ac-reunion.fr/lecture-ecriture-et-oralite-121682>

Nous attirons particulièrement votre attention sur le concours académique de lecture à voix haute, LA RÉUNION DES JEUNES LECTEURS, dont Céline Huet nous fait l'honneur d'être la marraine. Il peut permettre de renforcer la mobilisation de tous les élèves dans le développement de leurs compétences de lecture et de compréhension. La prestation peut être individuelle ou collective pour renforcer l'implication des élèves de tous niveaux du cycle 3 à la seconde générale ou professionnelle à partir de cette année.

II - Renforcer le travail collectif et la formation professionnelle pour progresser

Cette année, comme les précédentes, la formation continue se déroulera majoritairement **le mercredi après-midi** (en présentiel, distanciel ou de façon hybride) pour les formations à inscription libre ou lors des demi-journées qui ont été libérées par bassin dans vos emplois du temps pour les formations à public désigné.

Nous savons pouvoir compter sur votre implication dans ces temps importants d'accompagnement de l'évolution de vos pratiques et nous mesurons l'effort que vous consentirez dans l'intérêt des progrès des élèves.

A – Les formations à inscription libre

Il faudra cette année encore manifester son intérêt en '*s'abonnant*' à une formation pour pouvoir finalement être invité à la suivre si un nombre suffisant d'enseignants ont été intéressés, condition nécessaire à son ouverture. Vous devrez ensuite finaliser

votre inscription si la formation est ouverte.

Nous vous invitons à lire ici la présentation du PRAF : <https://www.ac-reunion.fr/le-praf-mode-d-emploi-et-inscription-122267>

Nous attirons l'attention des enseignants de Lettres Modernes - y compris contractuels - qui ont fait du latin ou du grec dans leur parcours d'études supérieures sur la possibilité de suivre la préparation de la certification complémentaire en LCA, option latin ou grec, inscrite au PRAF. L'inscription à l'examen doit être faite courant octobre. L'an dernier 7 enseignants de l'académie ont obtenu cette certification. Cette année un module de renforcement en latin - en plus du module de préparation à la certification - est proposé dans l'optique de sécuriser l'obtention de cette certification.

B – Les formations à public désigné

Ces formations concernent soit les nouveaux programmes, soit les enseignements de spécialité, soit la mise en œuvre des réformes. Elles peuvent aussi cibler un public spécifique (contractuels par exemple).

Nous avons fait le choix de poursuivre les formations engagées dans le cadre du « Choc des savoirs ». Les enseignants de collège seront donc convoqués pour deux stages au format hybride (un temps en distanciel suivi de trois heures en présentiel, centrées sur un échange de pratiques). Nous regrouperons donc les établissements par communes ou par regroupement de commune proches sur des demi-journées qui ont été définies et communiquées aux chefs d'établissement. Un stage en présentiel concernera l'évaluation en cours de lettres (pour les professeurs de 4^e et 3^e), l'autre stage en distanciel puis en présentiel sera consacré à l'enseignement du lexique (pour les professeurs de 6^e et 5^e). Cette année, nous ciblons des niveaux spécifiques pour chaque module afin de ne pas désorganiser les établissements en convoquant tous les professeurs d'une même discipline le même jour.

Les enseignants de 6^{ème} bénéficieront d'une formation à l'enseignement du français en milieu créolophone de manière à partager les ressources permettant de mettre en valeur le bilinguisme des élèves créolophones.

C – Laboratoires et groupes de travail

Comme l'année dernière, nous poursuivons le développement du Laboratoire Académique de Lettres. Nous souhaitons le voir évoluer. Il comprendra quatre pôles :

➤ Le laboratoire de Lettres

Il se réunira, comme l'année dernière, au moins trois fois dans l'année et les professeurs qui le souhaitent pourront présenter une pratique innovante ou particulièrement efficace dans les classes qu'ils suivent. Vous pourrez vous inscrire auprès de Valérie Delavois, en charge du dispositif.

➤ Le laboratoire des usages du numérique

Nous souhaitons que ce laboratoire qui existe déjà sous la forme d'un groupe de travail, en lien avec les TRAAM (<https://www.ac-reunion.fr/traam-en-lettres-132833>) , puisse prendre plus d'ampleur. Il sera destiné à réfléchir sur l'usage du numérique en classe, sur la place que l'on peut réserver à l'Intelligence Artificielle, à la fois dans nos pratiques, mais également avec nos élèves qu'il convient de former à un usage

raisonné et pertinent. Si vous souhaitez partager vos réflexions et vos pratiques sur ce sujet, vous pouvez contacter Séverine Galaor qui sera en charge du dispositif. Pour commencer votre réflexion sur l'usage de l'Intelligence Artificielle, vous pouvez vous rendre sur l'espace Magistère à inscription libre CREIA (Communauté de Réflexion et de pratiques en Education autour de l'Intelligence Artificielle) où vous trouverez la synthèse de l'intervention de Marc Falco, L'IA pour les pratiques pédagogiques, rédigée par Mme Malika Alouani³.

Des groupes de travail

Afin de partager des pratiques, d'engager un travail collectif qui pourrait déboucher sur des publications sur le site académique, nous vous proposons de participer à des groupes de travail sur le collège et sur le lycée.

- **Groupe CGE** : ce groupe de travail, déjà existant, a vocation à préparer à la nouvelle épreuve 2027.
- **Groupe Lycée** : il est à construire. Nous pourrions envisager de proposer des séquences sur les nouvelles œuvres au programme de première mais également de proposer des parcours d'œuvres permettant de travailler le programme de seconde. Un focus pourrait aussi être fait sur l'enseignement de la grammaire au lycée.
- **Groupe Collège** : afin de permettre aux enseignants de s'appropriier les nouveaux programmes, ce groupe de travail pourra proposer des projets d'apprentissage centrés sur l'étude d'œuvres intégrales proposées dans les programmes, et notamment celles qui sont les moins connues, afin de les faire découvrir aux collègues, comme aux élèves.
- **Groupe langues anciennes** : es enseignants de latin seront comme l'an dernier invités à des réunions de bassin et à un groupe de travail sur l'enseignement conjoint des langues anciennes et la lecture de textes longs en cours de latin.

Concernant ces groupes de travail en construction, vous pouvez dès à présent contacter **l'IA-IPR de lettres de votre secteur** (liste des secteurs d'inspection en annexe) pour manifester votre intérêt ou proposer un travail réalisé en classe (séquences, projets...). Une communication plus précise sur l'organisation de ces groupes sera faite aux enseignants par courriel ultérieurement.

III - Programmes et examens : ce qui change en 2026-2027

A – Epreuve anticipée de français

Vous trouverez ici les précisions concernant le programme d'œuvres en vigueur : <https://eduscol.education.gouv.fr/5793/programmes-et-ressources-en-francais-voie-gt>

³ - <https://partage02.magistere.apps.education.fr/mod/forum/discuss.php?d=50596#p108656>
<https://podeduc.apps.education.fr/les-usages-de-lia-en-education/les-regards-croises-de-lobservatoire-des-usages-pedagogiques-de-lia-en-education/video/153066-regards-croises-de-lobservatoire-des-usages-pedagogiques-de-lia-evaluation-des-apprentissages-a-lere-de-lintelligence-artificielle/>

Les descriptifs à compléter pour l'oral de l'EAF sont à télécharger ici :

- [Voie générale](#)
- [Voie technologique](#)

Le vademecum de l'oral de l'EAF est en lien [ICI](#)

Nous vous recommandons également d'utiliser tout au long de l'année la grille d'aide à l'évaluation qui vous est communiqué lors des corrections de l'écrit et que vous trouverez [ICI](#)

B – Enseignements de spécialité

- Le programme de la spécialité théâtre est à consulter ici : <https://eduscol.education.gouv.fr/5865/programmes-et-ressources-en-theatre-voie-gt>
- Le programme de la spécialité cinéma audiovisuel est à consulter ici : <https://eduscol.education.gouv.fr/5775/programmes-et-ressources-en-cinema-audiovisuel-voie-gt>

C – L'enseignement de CGE en BTS

Redéfinition de l'épreuve :

- *Contrôle en cours de formation*

L'unité de français est constituée de deux situations d'évaluation de poids identique qui sont en relation avec le thème inscrit au programme de la deuxième année de STS:

- en lien avec l'argumentation à l'écrit ;
- en lien avec la lecture et l'interprétation et avec la production orale en interaction.

- *Formes de l'évaluation ponctuelle (écrite, durée : 3 heures)*

On propose deux à trois documents de natures différentes (textes littéraires, textes non littéraires, documents iconographiques, tableaux statistiques, etc.) choisis en référence au thème inscrit au programme de la deuxième année de STS. Chacun d'eux est daté et situé dans son contexte.

L'épreuve comporte deux parties, d'égale importance.

Première partie : questions portant sur le corpus de textes et documents (partie notée sur 10)

Le candidat répond de manière nuancée et argumentée à des questions (entre deux et quatre), confrontant les documents et invitant à les interpréter.

Deuxième partie : essai (partie notée sur 10 points)

Deux sujets d'essai sont proposés aux candidats. Ces sujets sont en rapport avec le thème inscrit au programme de la deuxième année de STS. Les candidats choisissent l'un des deux et le traitent de manière argumentée et nuancée, en s'appuyant notamment sur leurs connaissances personnelles, sur le corpus proposé dans le sujet ainsi que sur les lectures effectuées et les contenus d'enseignement découverts en cours de « culture générale et expression ».

Le thème concernant l'enseignement de culture générale et expression en deuxième année de section de technicien supérieur en vue de la session 2027 est : [Le vrai du faux](#).

Vous trouverez la problématique et une bibliographie dans le [BO n°17 du 24 avril 2026](#).

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement, votre expertise disciplinaire et le travail collectif des équipes ainsi que des groupes de travail et laboratoires académiques pour faire vivre un enseignement du français exigeant, accessible et stimulant, permettant à chaque élève de développer sa maîtrise de la langue, sa culture et son esprit critique et de s'épanouir en tant que personne et vous remercions pour la lecture de cette longue lettre qui, espérons-le, vous aura fourni des ressources et perspectives utiles.

Nous vous réitérons enfin à toutes et à tous nos souhaits sincères pour une excellente rentrée et une très belle année scolaire, riche en projets, en échanges et en réussites avec vos élèves.

LES ANNEXES

- 1 - REPARTITION DES SECTEURS PAR INSPECTRICE
- 2 - REPARTITION DES DOSSIERS PAR INSPECTRICE
- 3 - LISTE DES CHARGES DE MISSION

Les IA-IPR de Lettres

Catherine Daumas



Anne Boulanger



Virginie Pfeifer

